MAISON BEAULIEU · AB ÉDITIONS

Les Archives Secrètes de la Police · Tome II : La Reynie et la Fondation



Le Secret de l'Hôtel de M…

PREMIER CHAPITRE INTÉGRAL OFFERT

ADRIEN L. BEAULIEU

adrienbeaulieu.com · Ex-libris d'extrait gratuit

EXTRAIT DE LECTURE · DE L'ARCHIVE AU FEUILLETON

1. L'ouverture des Archives

Paris, Cabinet des Archives de la Préfecture de Police — Janvier 1828

La chandelle vacillait sur mon bureau, projetant des ombres mouvantes sur les murs du cabinet des archives. Dehors, la pluie de janvier tambourinait contre les carreaux, et le vent de la Seine s'engouffrait par les interstices des fenêtres mal jointes. Il était près de minuit, cette heure propice aux découvertes que le jour refuse de livrer. Depuis quatorze années que j'exerçais mes fonctions d'archiviste à la Préfecture de Police, j'avais appris que les secrets les plus terribles se cachaient toujours dans les cartons les plus poussiéreux, ceux que nul n'avait ouverts depuis des décennies.

J'ai l'honneur de présenter aux lecteurs curieux des mystères de notre capitale un document des plus singuliers, extrait des archives personnelles de feu Monsieur Nicolas de La Reynie, premier Lieutenant Général de Police de Paris, dont la sagacité et la fermeté demeurent légendaires parmi les serviteurs de l'ordre public.

Le dossier que j'ai sous les yeux, et dont je m'apprête à révéler le contenu, porte un sceau rouge brisé depuis longtemps, ainsi qu'une inscription à l'encre pâlie par le temps : « Hôtel de M… — Affaire sensible — Décision du Roy — Janvier 1677 ». Je dois confesser que c'est presque par hasard que j'ai découvert ce dossier, classé non point avec les affaires criminelles ordinaires, mais dans une section particulière des archives, celle réservée aux « Affaires d'État et de

Haute Justice » 1 , témoignage du caractère délicat de l'enquête qui fut menée.

Permettez-moi, avant d'entrer dans le vif du sujet, de me présenter : Jacques Peuchet, archiviste au Cabinet de la Préfecture de Police depuis l'an 1814, ayant eu l'immense privilège et la lourde responsabilité de cataloguer et conserver les mémoires de deux siècles d'administration policière parisienne. Dans cette fonction, j'ai parcouru des milliers de dossiers, des plus banals aux plus extraordinaires, des vols de pain aux complots d'État. Mais l'affaire que je m'apprête à narrer se distingue par sa nature particulière : elle mêle le crime le plus vil à la superstition la plus sombre, la cupidité à la terreur, et elle illustre admirablement le génie méthodique de Monsieur de La Reynie.

L'affaire débuta, selon les documents en ma possession, au mois de mars de l'année 1676, soit neuf années après la nomination de La Reynie à la tête de la Police de Paris par le Roi Louis XIV. L'année 1676 marquait le quatrième hiver de la guerre de Hollande, conflit ruineux qui saignait les finances du royaume et détournait l'attention du Roi vers les frontières du Nord. Paris, cependant, poursuivait sa métamorphose sous l'impulsion de Colbert : on perçait de nouvelles avenues, on édifiait des monuments à la gloire du monarque, et la Cour, installée depuis peu à Versailles, attirait vers elle tout ce que la noblesse comptait d'ambitieux. C'était une époque de contrastes violents, où le luxe le plus insolent côtoyait la misère la plus noire, où les carrosses dorés éclaboussaient les mendiants, et où, derrière les façades élégantes des hôtels particuliers, se tramaient parfois les crimes les plus abominables.

À cette époque, La Reynie était à l'apogée de son pouvoir et de sa réputation. Il avait déjà assaini considérablement la capitale, réprimé le banditisme, établi un système d'éclairage des rues, et mis en place un réseau d'espions — que l'on nommait des « mouches » 2 — qui lui permettaient de surveiller étroitement la vie de la cité. Cependant, comme nous le verrons, même un homme de son envergure pouvait se trouver confronté à des défis redoutables lorsque le crime se cachait derrière les portes closes des grandes familles.

Le protagoniste malheureux de notre histoire était Monsieur Michel de Montfaucon, Conseiller au Parlement de Paris, homme de soixante-deux ans, de réputation irréprochable, veuf depuis trois ans de sa première épouse, Marie-Françoise de Charnières, morte en couches en août 1673 en donnant naissance à leur quatrième enfant, lequel n'avait point survécu. De ce premier mariage, Monsieur de Montfaucon avait trois enfants survivants : Augustin, âgé de seize ans en 1676, Marie, âgée de quatorze ans, et Claude, le plus jeune, âgé de cinq ans seulement.

Deux ans après la mort de sa première épouse, soit en septembre 1675, Monsieur de Montfaucon avait contracté un second mariage avec Mademoiselle Gabrielle de Sévigny, jeune femme de vingt-huit ans issue d'une famille noble mais désargentée de la région de Tours. Le mariage avait été célébré avec la discrétion convenable à un veuf d'âge mûr épousant une femme de trente quatre ans sa cadette. Les enfants du premier lit, selon les témoignages ultérieurs recueillis par La Reynie, n'avaient pas reçu cette union avec enthousiasme — sentiment compréhensible, me semble-t-il, de la part d'enfants encore endeuillés de leur mère.

De cette Mademoiselle de Sévigny, les archives que j'ai consultées offrent un portrait singulièrement contrasté. Ses admirateurs vantaient sa beauté — des yeux d'un vert profond, une chevelure d'un noir de jais, une carnation de lis — et son esprit vif, capable de tenir tête aux beaux esprits dans les salons. Ses détracteurs, au contraire, murmuraient qu'elle avait quelque chose de serpentin dans le regard, et que sa douceur apparente dissimulait une ambition féroce. La vérité, comme nous le verrons, se situait peut-être entre ces deux extrêmes.

La nouvelle Madame de Montfaucon s'était installée dans l'Hôtel particulier de son époux, situé rue des Tournelles au Marais, vaste demeure d'origine médiévale, remaniée au siècle précédent, mais conservant encore des éléments de sa structure ancienne : murailles épaisses, couloirs sombres, escaliers dérobés. Les anciens de la rue des Tournelles prétendaient que cette demeure avait été bâtie sur les fondations d'un couvent désaffecté, et que certaines nuits d'orage, on entendait monter des caves des psalmodies latines. Superstitions de bonnes femmes, sans doute, mais qui contribuaient à entourer l'Hôtel Montfaucon d'une aura de mystère que les événements subséquents ne devaient que renforcer. Les fenêtres du premier étage, étroites et hautes comme des meurtrières, semblaient surveiller la rue d'un regard hostile ; et le portail principal, surmonté d'un mascaron grimaçant que le temps avait rongé, s'ouvrait sur une cour pavée où le soleil ne pénétrait qu'aux heures les plus chaudes de l'été. C'était une maison imposante, témoignage de la fortune considérable de la famille Montfaucon, acquise par plusieurs générations de magistrats et de financiers.

Or, c'est dans cette demeure que se déroulèrent les événements extraordinaires et terribles qui motivèrent l'intervention de La Reynie.

Je dois confesser que la lecture de cette lettre, plus d'un siècle et demi après les événements qu'elle relate, produisit sur moi une impression singulière. L'encre avait pâli jusqu'à prendre cette teinte sépia que le temps confère aux documents anciens, mais les mots conservaient une force troublante. On y sentait la peur — cette peur viscérale de l'homme simple confronté à des forces qui le dépassent — et aussi le courage qu'il avait fallu à ce domestique pour prendre la plume et s'adresser au redoutable Lieutenant Général de Police.

Le premier document du dossier est une lettre anonyme, datée du 8 mars 1676, rédigée d'une écriture appliquée mais tremblante, sur du papier de qualité médiocre. Je la reproduis ici dans son intégralité :

« Monsieur le Lieutenant Général, Je prends la liberté de vous écrire, poussé par ma conscience et ma crainte de Dieu, pour porter à votre connaissance des faits troublants qui se produisent en l'Hôtel de Monsieur de Montfaucon, Conseiller au Parlement, sis rue des Tournelles. Depuis le mois de décembre dernier, trois personnes de la maison sont mortes dans des circonstances étranges. La première fut Monsieur Bertrand, majordome de la maison depuis vingt ans, homme robuste et en bonne santé, qui fut trouvé mort dans sa chambre le 18 décembre, le visage contracté par la terreur. La deuxième fut Jeanne, servante, morte le 24 janvier, également dans des conditions similaires, après avoir prétendu avoir vu des choses effrayantes. La troisième fut Madame Godard, nourrice des enfants depuis leur plus tendre enfance, morte le 27 février, le lendemain d'une nuit où elle affirmait avoir aperçu le fantôme de feu Madame de Montfaucon. Les domestiques de la maison, dont je suis, parlent à

voix basse de malédiction et d'apparitions. Plusieurs ont donné leur congé. Les enfants de Monsieur sont terrifiés et ne dorment plus. Madame, la seconde épouse, semble seule imperturbable. Je vous supplie, Monsieur, d'enquêter sur ces morts qui ne me semblent point naturelles, quoique le médecin de la famille les ait déclarées telles. Mais je crains de signer cette lettre, car je redoute pour ma vie et mon emploi. Que Dieu vous guide, Un serviteur fidèle. »

Cette lettre, je le note au passage, fut reçue par La Reynie le 10 mars 1676, et immédiatement classée parmi les « affaires à examiner ». Cependant, La Reynie ne se précipita point. Il était homme de méthode et de prudence, surtout lorsqu'il s'agissait de familles appartenant à la haute magistrature. Une enquête mal menée, une accusation infondée, pouvaient ruiner sa réputation et compromettre son autorité. Il lui fallait donc procéder avec la plus grande discrétion.

Le deuxième document du dossier est une note manuscrite de La Reynie lui-même, datée du 11 mars, qui indique qu'il a ordonné à plusieurs de ses « mouches » 3 de se renseigner discrètement sur la famille Montfaucon et sur les circonstances des trois décès mentionnés. Ces notes marginales, rédigées dans l'écriture serrée et précise de La Reynie, révèlent son approche systématique : vérifier d'abord les faits, établir une chronologie, identifier les témoins potentiels, évaluer la crédibilité de la dénonciation anonyme.

Je trouve également dans le dossier les rapports de plusieurs « mouches » — agents secrets de La Reynie infiltrés dans tous les milieux parisiens. L'un d'eux, un certain Boisseau, qui tenait une boutique de mercerie non loin de la rue des Tournelles, rapporta le 13 mars que « l'Hôtel de Montfaucon était effectivement le théâtre de

rumeurs inquiétantes, que plusieurs domestiques avaient donné leur congé précipitamment, et que les fournisseurs habituels de la maison parlaient d'une atmosphère malsaine ».

Un autre rapport, celui d'un certain Girard, porteur d'eau qui desservait plusieurs maisons de la rue des Tournelles, notait que « depuis la Toussaint dernière, les domestiques de l'Hôtel Montfaucon ne sortaient plus qu'en groupe, même en plein jour, et que plusieurs avaient été vus faisant le signe de croix avant de franchir le seuil de la maison ». Ce détail, apparemment anodin, retint l'attention de La Reynie : la superstition, lorsqu'elle s'empare d'une maisonnée, peut servir de paravent commode à des desseins criminels.

Un autre rapport, signé par une « mouche » nommée simplement « La Normande », femme qui tenait un débit de boissons fréquenté par les domestiques du quartier, indiquait que « les serviteurs de l'Hôtel Montfaucon qui venaient encore boire en sa boutique parlaient effectivement de morts mystérieuses, d'apparitions nocturnes, et d'une maison maudite. Plusieurs affirmaient avoir entendu des bruits étranges la nuit, des gémissements et des chuchotements. Tous convenaient que les trois morts — le majordome Bertrand, la servante Jeanne, et la nourrice Godard — avaient été trouvées mortes dans leur lit, le visage figé dans une expression de terreur indicible, après avoir prétendu avoir vu le fantôme de feu la première Madame de Montfaucon ».

Ces rapports préliminaires intriguèrent La Reynie au plus haut point. Il nota dans ses marges : « Trois morts en trois mois. Coïncidence ? Épidémie ? Poison ? Terreur causée par superstition ? À élucider. »

Le troisième ensemble de documents concerne les victimes elles-mêmes. La Reynie, avec sa minutie habituelle, fit enquêter sur leurs parcours et leurs caractères.

Bertrand Leloup, dit Bertrand, majordome de l'Hôtel Montfaucon depuis 1656, était âgé de cinquante-huit ans au moment de sa mort. Homme réputé honnête, discret, loyal envers la famille. Veuf, sans enfants. Il avait servi la première Madame de Montfaucon avec dévouement et, selon les témoignages, avait montré une certaine froideur envers la seconde épouse. Il était mort dans la nuit du 17 au 18 décembre 1675. Les femmes de chambre qui l'avaient découvert rapportèrent que ses draps étaient trempés d'une sueur glacée, que ses ongles s'étaient enfoncés dans le bois du lit avec une force telle qu'il avait fallu les en détacher un à un, et que l'odeur qui régnait dans la chambre — une odeur douceâtre, presque sucrée — les avait fait reculer d'effroi. Le médecin de famille, un certain Docteur Lestrange, avait diagnostiqué un « arrêt cardiaque subit », chose assez commune chez un homme de cet âge — diagnostic commode, me semble-t-il, et qui dispensait d'investigations plus approfondies. Cependant, plusieurs domestiques rapportèrent que Bertrand, la veille de sa mort, avait affirmé avoir vu « une forme blanche » dans le couloir du deuxième étage, et qu'il était rentré dans sa chambre « pâle comme un linge ». On l'avait retrouvé mort le lendemain matin, les yeux grands ouverts, le visage contracté.

Jeanne Marot, servante âgée de trente-deux ans, était au service de la famille depuis 1670. Femme simple, dévote, très attachée aux enfants Montfaucon. Elle aussi avait montré peu d'enthousiasme pour la nouvelle maîtresse de maison. Elle était morte dans la nuit du 23 au 24 janvier 1676. Une cuisinière de la maison, interrogée

ultérieurement par La Reynie, rapporta que Jeanne, dans les heures précédant sa mort, avait tenu des propos incohérents, affirmant que « Madame la première venait chercher ses petits » et que « la nouvelle maîtresse portait le masque du Malin ». Ces paroles, consignées scrupuleusement dans le dossier, témoignent soit d'un esprit égaré par la terreur, soit — hypothèse que La Reynie n'écarta point — d'une conscience troublée par quelque secret trop lourd à porter. Selon les témoignages, elle avait passé les deux jours précédant sa mort dans un état d'agitation extrême, affirmant avoir entendu « des voix » et avoir aperçu « une femme en blanc » près de la chambre des enfants. Le Docteur Lestrange avait diagnostiqué une « fièvre cérébrale » suivie d'un « accident vasculaire ». Elle fut trouvée morte dans son lit, le visage convulsé, les mains crispées sur sa couverture.

Geneviève Godard, veuve Godard, nourrice des enfants Montfaucon, âgée de cinquante-cinq ans, était au service de la famille depuis la naissance d'Augustin, soit depuis 1660. Elle avait allaité les trois enfants, les avait élevés, et était pour eux presque une seconde mère. Elle vouait à la première Madame de Montfaucon une admiration sans bornes et, selon les témoignages, détestait ouvertement Gabrielle, la seconde épouse. Elle était morte dans la nuit du 26 au 27 février 1676. Les jours précédents, elle avait raconté à plusieurs personnes avoir vu « clairement » le fantôme de la première Madame de Montfaucon dans le corridor près de la chambre des enfants, « vêtue de blanc, le visage pâle, tendant les bras vers les chambres de ses petits ». Le Docteur Lestrange avait conclu à une « apoplexie foudroyante » 4 . On l'avait trouvée morte au pied de l'escalier menant aux chambres des enfants, comme si elle avait tenté de monter la garde, les yeux exorbités, la bouche ouverte dans un cri silencieux.

Ces trois morts, je le note, présentaient des similitudes troublantes : toutes survenaient après que les victimes eussent prétendu voir ou entendre des manifestations surnaturelles. Toutes concernaient des domestiques fidèles à la première épouse et hostiles à la seconde. Toutes avaient été certifiées « naturelles » par le même médecin. Et toutes laissaient les témoins dans un état de terreur superstitieuse.

La Reynie, homme des Lumières avant l'heure, ne croyait guère aux fantômes. Mais il croyait au crime, à la manipulation, et à la possibilité que des morts fussent déguisées en accidents ou en manifestations surnaturelles. Ses notes marginales, datées du 15 mars, indiquent clairement sa pensée : « Trois morts suspectes. Lien : tous opposés à la nouvelle Madame. Hypothèse : élimination des témoins gênants ? Des fidèles de l'ancienne maîtresse ? Mais comment ? Poison lent ? Terreur provoquée ? Machination ? Le médecin est-il complice ou incompétent ? »

Cette note, que je reproduis dans son intégralité tant elle me paraît révélatrice de l'esprit de son auteur, témoigne d'une modernité de pensée remarquable pour l'époque. En un siècle où les procès en sorcellerie n'étaient point encore totalement abolis, où la Chambre Ardente allait bientôt révéler les pratiques abominables de la Voisin et de ses complices, La Reynie incarnait cette raison naissante qui, peu à peu, dissipait les ténèbres de la superstition. Il n'était point de ceux qui croient aux revenants ; mais il savait que la crédulité des autres pouvait servir d'arme aux criminels les plus habiles.

Je trouve également dans le dossier une lettre confidentielle que La Reynie adressa le 16 mars à un de ses informateurs au sein du Parlement, un certain Maître Delorges, greffier, lui demandant des

renseignements sur la situation familiale et financière de Monsieur de Montfaucon. La réponse, datée du 18 mars, est éclairante :

« Monsieur le Lieutenant Général, Monsieur Michel de Montfaucon est Conseiller au Parlement depuis l'année 1652. Il jouit d'une réputation d'intégrité et de compétence. Sa fortune est considérable, héritée de son père et augmentée par ses propres investissements judicieux. On l'estime à environ 800 000 livres, somme considérable incluant l'Hôtel particulier de la rue des Tournelles, plusieurs propriétés en province, et des rentes diverses. Son premier mariage avec Mademoiselle Marie-Françoise de Charnières, fille d'une famille noble de robe, fut heureux et fécond. Madame de Montfaucon mourut en couches en août 1673, circonstance tragique mais non suspecte. Elle fut pleurée sincèrement par son époux et ses enfants. Le second mariage avec Mademoiselle Gabrielle de Sévigny, en septembre 1675, surprit quelque peu l'entourage de Monsieur de Montfaucon. La différence d'âge (trente-quatre ans) et la modestie de la fortune de la nouvelle épouse (famille noble mais désargentée, ayant perdu ses biens durant les troubles de la Fronde) firent jaser. Certains y virent un mariage d'amour tardif, d'autres une manœuvre habile de Mademoiselle de Sévigny pour s'assurer une position confortable. Je dois vous signaler, Monsieur, qu'il existe au sein du Parlement certaines rumeurs concernant Madame de Montfaucon (la seconde). On dit qu'elle exerce une influence considérable sur son époux, qu'elle a fait remercier plusieurs domestiques fidèles, et qu'elle cherche à isoler les enfants du premier lit de leur père. Certains collègues de Monsieur de Montfaucon s'inquiètent de le voir si changé depuis son remariage : plus distant, plus sombre, moins assidu à ses fonctions. Quant au testament de Monsieur de Montfaucon, j'ai pu me renseigner discrètement (ne me

demandez point comment) : selon la version précédente, datant de 1674, les trois enfants du premier lit héritaient de l'essentiel de la fortune à parts égales, Monsieur de Montfaucon conservant l'usufruit de son vivant. Je ne sais si ce testament a été modifié depuis le remariage. Voilà, Monsieur, ce que je puis vous communiquer. Si vous souhaitez davantage de détails, je reste à votre disposition. Votre dévoué, Maître Delorges »

Cette lettre, que je tiens pour l'un des documents les plus précieux du dossier, mérite qu'on s'y arrête. Maître Delorges, dont j'ai retrouvé la trace dans les registres du Parlement, était un homme de cinquante-trois ans, greffier depuis 1658, réputé pour sa discrétion et son efficacité. Qu'un tel personnage, rompu aux intrigues de la magistrature, prît la peine de renseigner La Reynie avec tant de détails, indique assez l'inquiétude que suscitait dans les milieux parlementaires le changement survenu chez Monsieur de Montfaucon depuis son remariage. Les couloirs du Parlement, où l'on échangeait les nouvelles entre deux audiences, bruissaient sans doute de rumeurs concernant ce collègue jadis si respecté, et désormais si étrangement transformé.

Cette lettre, je le remarque, dut conforter La Reynie dans ses soupçons. Plusieurs éléments attirèrent sans doute son attention : l'influence de la seconde épouse, les rumeurs à son sujet, l'isolement croissant des enfants, et surtout la question du testament. Car, en effet, qui bénéficiait de la mort des domestiques fidèles à l'ancienne maîtresse ? Qui aurait intérêt à créer une atmosphère de terreur dans la maison ? Qui pourrait gagner à l'élimination progressive de ceux qui s'opposaient à la nouvelle maîtresse ?

Le 20 mars 1676, La Reynie prit une décision : il allait enquêter plus avant, mais en toute discrétion. Une enquête officielle risquait d'alerter les coupables potentiels et de provoquer un scandale dommageable à une famille parlementaire. Il choisit donc d'agir dans l'ombre, à sa manière habituelle : par l'observation, l'infiltration, et l'accumulation patiente de preuves.

— Fin des premières pages offertes (Chapitre I complet à retrouver dans l'édition intégrale) —

MAISON BEAULIEU · AB ÉDITIONS

Poursuivre l’enquête avec Adrien L. Beaulieu

Retrouvez la fiche complète de « Le Secret de l'Hôtel de M… » pour réserver l’édition complète dès son ouverture, ou plongez dès ce soir dans notre trilogie historique disponible immédiatement.

Ouvrir la fiche officielle de « Le Secret de l'Hôtel de M… » →

Lire dès ce soir : Trilogie Treize à Table Tomes I–III (24,90 €) →

https://adrienbeaulieu.com/books/archives-secretes-vol5